



Dossier Education

Révolution numérique à l'école



Sommaire

P.2 Le mot du maire

P.3 **Chantiers en cours**
- Réception de la station d'épuration
- Réhabilitation de l'éclairage public

P.4/5

Dossier : Education

- Bandré, précurseur de la tablette numérique à l'école
- La commune renouvelle le mobilier
- A M'tsamoudou, le premier réfectoire de Bandré

P.6

Zoom sur...

- Le centre technique municipal

P.7

Ce qu'il faut savoir...

- La convention AFD-Mairie
- La médiathèque de Bandré
- Le marché couvert de Hamouro

P.8

Infos pratiques

- Comment rectifier une erreur/omission sur une pièce d'identité



Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous nous avez fait confiance et choisis pour guider Bandré vers un avenir meilleur. Depuis, de nombreux travaux ont été engagés, de nombreux projets ont vu le jour dans les six villages que comporte notre commune : en termes de confort de vie, de voiries, de santé, d'environnement, d'éducation ou encore de sécurité.

Notre ville se développe et afin de vous le témoigner, l'équipe municipale et moi-même avons jugé nécessaire de créer une publication trimestrielle dans laquelle vous seront communiquées nos informations officielles.

Ainsi est né le journal de la commune de Bandré. Pour ce premier numéro, en ce début d'année scolaire 2017/2018, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'éducation avec, entre autres, le projet de classes numériques, qui fera évoluer les méthodes d'enseignement dans nos écoles, pour nos enfants.

Vous saurez également comment la commune a remplacé 90% de son mobilier scolaire, créé son tout premier réfectoire, comment elle compte améliorer la gestion de ses eaux usées ou réhabiliter entièrement son réseau d'éclairage public...

Bonne lecture !

Ali Moussa MOUSSA BEN

Le maire

Direction de la publication
Mairie de Bandré

Le Journal de la commune de Bandré
est une publication éditée par la Somapresse
BP 60 - 97600 Mamoudzou
0269 61 20 04

Octobre 2017

Assainissement

Raccordement à la Station d'épuration

Durant ce mandat, la commune a pour vocation de mettre l'accent sur l'assainissement des eaux usées. La Station de traitement des eaux usées (Step) va ainsi être mise en service prochainement.

En janvier dernier, deux ans après le lancement des travaux, la commune de Bandrélé et le Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement de Mayotte (Sieam) ont, ensemble, inauguré la nouvelle Station de traitement des eaux usées (Step) de Bandrélé.

D'un coût total de 9 674 000 euros, cette station d'épuration permettra le traitement des eaux usées des 6 000 habitants de Bandrélé et Nyambadao. Responsable du Pôle assainissement au Sieam, Kamal-Eddine Mohamed souligne les conséquences positives du projet, notamment en termes de protection de l'environnement et du lagon. "La Station d'épuration, qui est en cours de raccordement dans les villages de Bandrélé et Nyambadao, permettra une filtration et une désinfection des eaux avant qu'elles soient rejetées en milieu naturel via une noue, qui fera tampon avant d'intégrer le lagon", explique-t-il.

Le Sieam souhaite attirer l'attention des usagers sur les précautions à suivre quant au raccordement. Aussi, Kamal-Eddine



Mohamed annonce la mise en place d'une campagne de sensibilisation au sein de la commune.

Il est à noter que toute personne bénéficiant d'un réseau sera assujettie à la redevance liée à la Station d'épuration.

Éclairage public

Sécurité et économies d'énergies dans toute la commune

La mairie de Bandrélé remplace actuellement son réseau d'éclairage public : un projet sur trois ans, qui couvrira entièrement la commune.

François Delaroque, directeur général des services à la mairie de Bandrélé certifie : "Avant la fin du mandat, on aura remplacé tout l'éclairage public de tous les villages de la commune." Voici, là, une heureuse nouvelle pour les habitants de Bandrélé. Parmi ses travaux engagés, la commune a en effet mis en place un plan pluriannuel d'investissement en matière d'éclairage public : un projet sur trois ans organisé en trois phases et au bout duquel, donc, l'ensemble du réseau d'éclairage public de Bandrélé sera réhabilité.

La première phase de réhabilitation a démarré et elle concerne les villages de Bandrélé et Dapani. La deuxième phase est financée et sera lancée en 2018, elle concernera le reste des villages. La troisième phase fera l'objet d'une demande de subvention DETR en 2018 : elle viendra conclure ce grand pro-

jet. Le projet de réhabilitation de l'éclairage public de Bandrélé, d'un coût total de 800 000 euros est financé par trois principaux acteurs : l'Etat via la Dotation d'équipement des territoires ruraux (Detr), EDM et bien sûr la commune.

"Ce projet a trois principales motivations", explique le DGS. "La première concerne le confort de la population : un grand nombre de lampes ne fonctionnaient plus correctement, le réseau était défectueux. La seconde concerne leur sécurité : aujourd'hui, des habitants nous élicitent et nous remercient, car, enfin, devant chez eux, ils peuvent voir le visage de quelqu'un à trois mètres. Il y a un vrai changement dans la vie des habitants. La troisième est de réaliser des économies d'énergies, avec des lampes de type LED beaucoup moins énergivores."

En parallèle du remplacement du réseau existant, la commune pose actuellement de nouveaux réseaux. C'est l'occasion de mettre en place une nouvelle technologie : des lampadaires photovoltaïques (solaires), à Bandrélé et Dapani.



Education

Bandrélé innove avec les tablettes numériques



Sous l'impulsion de la commune, l'école élémentaire de Bandrélé a expérimenté l'utilisation des tablettes numériques en fin d'année scolaire 2016/2017 et renouvelle l'expérience pour l'année 2017/2018.

En 2015, le Ministère français de l'éducation et de l'enseignement supérieur a lancé un projet national novateur. Nommé Plan numérique pour l'éducation, il est destiné à vulgariser l'utilisation des tablettes numériques dans les établissements scolaires pour ainsi, "mieux préparer les élèves à être acteurs du monde de demain."

Dans ce cadre, le gouvernement espère munir chaque collégien d'un de ces équipements individuels mobiles d'ici la rentrée 2018. En 2017, 51% des collèges publics français (environ 3 000 collèges) devraient être équipés. Le Plan numérique pour l'éducation concerne aussi bien les collèges que les écoles élémentaires.

Ainsi, plus de 3 525 écoles – en plus des 3 000 collèges – devraient, cette année, bénéficier de ce dispositif. Pour ce Plan numérique, le gouvernement prévoit un investissement d'1 Milliard d'euros sur trois ans. A Mayotte, Bandrélé est l'une des premières communes à tenter l'expérience des tablettes numériques à l'école. Surtout, la commune n'a pas attendu le soutien de l'Etat pour lancer sa première classe numérique : celle-ci a été financée à 100% sur des fonds propres.

"C'est une initiative de la mairie, qu'il faut féliciter", congratule Olivier Branchereau, enseignant à l'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A, ex Clin) de l'école primaire de Bandrélé.

"L'avantage des tablettes numériques, en plus d'être ludiques et de favoriser la concentration, c'est qu'on peut s'en servir pour pratiquement toutes les matières. Il suffit d'installer les applications correspondantes", explique-t-il. Selon lui, leur emploi doit tout de même nécessiter une formation en direction des enseignants.

"L'avantage des tablettes numériques, en plus d'être ludiques et de favoriser la concentration, c'est qu'on peut s'en servir pour pratiquement toutes les matières"

"C'est important de tout vérifier avant car certaines applications sont gratuites, d'autres payantes, certaines demandent des mises à jour régulières d'autres pas, certaines sont éducatives d'autres pas du tout. Et ça, ce ne sont pas tous les enseignants qui le maîtrisent... d'où la nécessité de les former. Mis à part cela, en cette nouvelle année scolaire, nous établirons une liste d'applications avec l'ensemble des enseignants. Certaines existent déjà et sont disponibles dans d'autres académies à la Réunion ou en métropole. Nous pourrions nous appuyer là-dessus. Ce sont des applications fiables, valables et sérieuses." Pour les élèves de Bandrélé, les premières ma-

Avec les tablettes numériques, difficile d'arracher un mot aux élèves de l'UPE2A de l'école élémentaire de Bandrélé... extrêmement concentrés dans leurs opérations de mathématiques.

nipulations de tablettes numériques se sont faites en avril dernier : elles ont duré trois mois, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016/2017, à raison d'une utilisation bihebdomadaire. Les 16 tablettes dont dispose la commune doivent servir aux 20 classes de cette école.

"Toute une classe pourrait en bénéficier deux heures par semaine. Si on s'y prend dès cette saison avec une organisation, un tableau de rotations etc., tout le monde pourrait en bénéficier", assure Olivier Branchereau.

Les tableaux et les craies, les cahiers et les stylos, les livres, lourds lorsqu'ils s'accumulent dans un sac, ne seront plus les seuls outils d'apprentissage pour un enfant à l'école. Si le gouvernement s'engage aussi fort, c'est en effet que les tablettes numériques, déjà bien installés dans les foyers, sont également appelés à s'imposer dans les écoles dans un avenir proche. Un progrès que Bandrélé souhaite impulser dans sa commune et sur le reste de l'île. Si, pour sa première classe, la commune a pris l'initiative de financer entièrement le projet, elle compte s'appuyer sur le dispositif de l'Etat pour élargir l'offre sur toute la commune. Aussi, elle a, en collaboration avec le collège de Bandrélé, répondu à un appel à projets nommé "Collège numérique et innovation pédagogique" et son projet a été retenu pour équiper cinq nouvelles classes numériques. Autrement dit, chaque village aura une école avec sa classe numérique, équipée soit de tablettes soit de PC.

Education

A M'tsamoudou, le premier réfectoire de Bandré

Les élèves de l'école élémentaire de M'tsamoudou profiteront cette année encore de leurs nouveaux équipements : trois nouvelles salles de classe et un réfectoire. La commune annonce la construction de nouvelles salles de classe à Dapani et des travaux de réhabilitation dans plusieurs autres établissements scolaires.

Outre les nouvelles salles de classe, le réfectoire de l'école de M'tsamoudou constitue la première infrastructure de ce type dans la commune. Quatre agents (2 titulaires et 2 en Contrat unique d'insertion) y sont dédiés. Le réfectoire permet aujourd'hui à 180 élèves de bénéficier de repas chauds trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis. Pour cela, leurs parents doivent investir la modique somme de 36,80 euros par trimestre - soit un euro le repas chaud. Après M'tsamoudou, deux nouvelles salles de classe sont en projet de construction dans le village voisin de Dapani. Les travaux doivent être lancés courant 2018. En parallèle, la municipalité de Bandré conti-



nue d'investir pour la réhabilitation de nombreuses écoles à Dapani, Nyambadao et Bandré. Travaux de bâtiment, remplacement de couvertures (tôles), de portes, restauration des

façades de murs (peinture), vérification du bon état de l'électricité... un important travail est engagé pour améliorer le cadre de vie scolaire des élèves de la commune.

Education

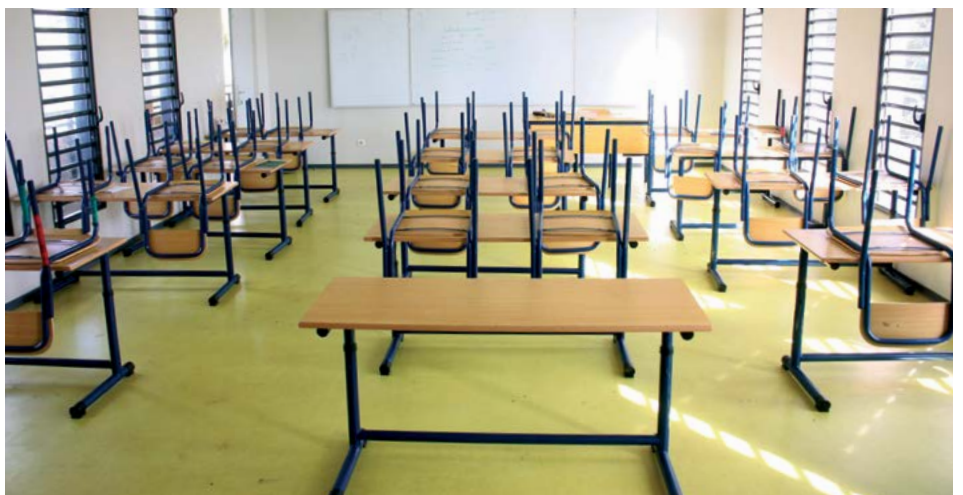
"90% des classes ont du nouveau mobilier"

Avec du mobilier datant parfois de deux décennies, il était urgent pour la nouvelle équipe municipale de renouveler le matériel dans les écoles. C'est désormais chose faite, grâce notamment à l'engagement de l'Etat.

2017 est une belle année pour les écoliers de Bandré et leurs parents, qui ont vu le mobilier de leurs écoles remplacé par du mobilier neuf. Une excellente nouvelle étant donné l'ancienneté des précédents outils de travail. Certains d'eux n'avaient pas été remplacés depuis les années 2000, d'autres, depuis la fin des années 90 !

"Il y avait des remarques désobligeantes de la part des parents. Ils commençaient à s'agacer de l'état de certains mobiliers, ils ont manifesté quelques fois... Aujourd'hui, le problème du mobilier dans nos écoles n'en est plus un", se félicite le maire, Ali Moussa MOUSSA BEN.

En effet, grâce à une subvention de l'Etat à hauteur de 180 000 euros, une importante commande a été réalisée par la commune



cette année, afin de rééquiper quasiment l'intégralité des écoles maternelles et élémentaires de la commune en tables, en chaises, en armoires ou encore en couchettes, pour les plus petits.

"Malheureusement, la subvention ne permet-

tait pas de renouveler le mobilier de la totalité des salles. C'est tout de même environ 90% des classes qui ont du nouveau mobilier. Pour le reste, nous avons réalisé un état des lieux dans les différentes écoles et conservé le mobilier là où il était en bon état", complète le maire.

Le centre technique municipal

Actions et réactions



L'équipe de 38 agents d'entretien de la voirie est dirigée par Saïd Mohamed COLO, responsable du centre technique municipal de la commune de Bandrélé. Présentation.

Saïd Mohamed Colo est à la tête du centre technique municipal. Le responsable dirige une équipe de 38 employés, composée de 15 agents titulaires et 23 jeunes en Contrat unique d'insertion (CUI). Après le briefing matinal, chaque employé est rattaché à un site spécifique de la commune. La mission principale des agents d'entretien de la voirie est de maintenir la commune propre, un leitmotiv mis en application chaque jour sur le terrain : ramassage des ordures, nettoyage des plages (notamment Musicale, Sakouli et Bambo-Est), balayage, débrayage et collecte des déchets dans tous les espaces publics de la commune. Un point souligné par Saïd Mohamed Colo est

le manque de dévouement de la population. *"Un des problèmes majeurs qui cause la détérioration de la commune est le manque de civisme. En dépit du travail colossal que font les agents d'entretien de la voirie, on retrouve des déchèteries clandestines, des déchets jetés à même les bacs sans sac poubelle (ce qui détériore les bacs) ou encore des bacs vandalisés. Je lance un appel à la population pour plus d'efforts et plus de sensibilité envers l'environnement, 60 à 75% du travail des agents serait plus efficace si chacun s'efforçait de suivre les réglementations en vigueur."*

Projets à venir

Pour un meilleur cadre de vie, du changement est à prévoir dans les mois à venir. Il est prévu une réorganisation des équipes techniques de terrain avec de nouvelles fonctions des agents. En janvier dernier lors de l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de Bandrélé, le

maire Ali Moussa MOUSSA BEN avait déclaré : *"Notre municipalité a placé au cœur de ses priorités la lutte contre l'insalubrité. Ceci dans le but de protéger et préserver l'écosystème, en dotant tous les villages d'un système d'assainissement collectif ou individuel, en aménageant les cours d'eau et les fronts de mer des villages."*

"Nous avons aussi un projet de création d'une déchèterie en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets (Sidevam976). Nous effectuons déjà un travail mutuel autour de la collecte de déchets, et nous avons déjà trouvé un site pour accueillir la déchèterie."

Enfin la mairie s'équippera prochainement pour mieux entretenir l'environnement. *"Nous avons besoin de mécaniser le service. Prochainement, les services techniques seront dotés d'un engin de chantier polyvalent pour les petits travaux et le nettoyage des rues"*, souligne François Delaroque, directeur général des services.

Convention

Signature d'une convention entre la mairie et l'AFD



Une convention de crédit d'un montant de 700 000 euros sur 15 ans a été signée le mardi 14 septembre 2017 entre M. Ali Moussa MOUSSA BEN, maire de Bandré, et M. Yves RAJAT, directeur de l'agence française de développement (AFD) de Mayotte. Ce prêt permettra à la commune d'assurer sa participation à l'opération de résorption de l'habitat indigne (RHI) du quartier Céfé de M'tsamoudou et à la construction de la station d'épuration des eaux usées de M'tsamoudou. La signature de cette convention témoigne de la confiance des partenaires financiers de la commune dans le bon fonctionnement et la gestion rigoureuse de la mairie.

Culture

Construction de la médiathèque de Bandré



La construction de la future médiathèque de Bandré est financée par l'Union européenne (Feader), l'Etat (DAC, FIP, CPER), le Département (CPER), et la commune de Bandré. La convention de financement FEADER, pour un montant total de 2 099 396 euros a été signée par M. le Maire, M. le président du Département, et M. le Préfet le 20 juin 2017.

Commerce

Construction du marché de Hamouro



Le marché couvert de Hamouro est financé aussi par les fonds européens (Feader), l'Etat (CPER), le Département (CPER), et la commune de Bandré, pour un montant total de 1 038 500 euros. Le réputé marché de Hamouro, va donc connaître une métamorphose de taille en 2018



Mais aussi... La bonne collaboration entre la commune de Bandré, le Département, et l'Etat, a également permis de valider le financement de plusieurs projets, dont les travaux débiteront en 2017-2018 :

- Sentier des crêtes de Bandré (236 000 €).
- Sécurisation du groupe scolaire de Bandré et clôture du collège (175 000 €).
- Réhabilitation du marché couvert de Bandré (110 000 €).
- Clôture du cimetière Haut de Nyambadao (120 000 €).
- Sécurisation de la traversée de Bandré (travaux sur RN - démarche sûre).

Etat civil

Rectifications d'état civil pour erreur matérielle

En application du décret du 6 mai 2017, l'Officier d'état civil des mairies est compétent pour les demandes de rectifications et omissions matérielles suivantes :

1° L'erreur ou l'omission dans un acte de l'état civil dont la preuve est rapportée par l'acte de naissance de l'intéressé, de son parent ou de toute autre personne désignée dans l'acte en cause, lorsque l'acte de naissance est détenu par un officier de l'état civil français ;

2° L'erreur ou l'omission portant sur une énonciation ou une mention apposée en marge d'un acte de l'état civil, à exception de celles apposées sur instruction du procureur de la République, lorsque la preuve de l'erreur ou de l'omission est apportée par la production de l'acte, de la déclaration ou de la décision qu'il mentionne ou qu'il a omis.

3° Une mention apposée à tort en marge d'un acte de naissance, lorsque l'officier de l'état civil détient l'acte à l'origine de mention ;

4° L'erreur dans le domicile ou la profession mentionnée dans un acte civil sur production de pièces justificatives ;

5° L'erreur portant sur la date de naissance ou de décès dans un acte de l'état civil, sur production d'un certificat d'accouchement ou de décès ;

6° L'erreur relative à l'officier de l'état civil ayant établi l'acte de l'état civil ;

7° L'erreur portant sur l'un ou les prénoms mentionnés dans un acte de naissance, sur production du certificat d'accouchement ou d'une copie du registre des naissances détenu par l'établissement du lieu de l'accouchement ;

8° L'erreur portant sur la présentation matérielle du nom de famille composé de plusieurs vocables dans les actes de l'état civil.



Nomenclature des pièces à joindre obligatoirement à votre demande

Fournir les actes en copie intégrale :

- Acte concerné par la rectification
- Acte de naissance de l'intéressé(e) si différent de celui à rectifier
- Acte de naissance de ses parents
- Acte de mariage de l'intéressé(e) si différent de celui à rectifier
- Acte de mariage de ses parents si mariés
- Pièce d'identité de la personne concernée (CNI/Passeport/séjour)
- Pièce d'identité des parents (CNI/Passeport/séjour)

Pour les personnes nées à Mayotte :

- Si acte CREC, rajouter la décision CREC
- Si ancien acte, joindre tous les jugements (supplétifs ou rectificatifs)

Pour les personnes nées à l'étranger :

- Acte traduit en français et légalisé ou apostillé selon le pays + jugement supplétif, le cas échéant (Comores : acte traduit en français et en arabe puis en double légalisation)

Si l'erreur porte uniquement sur le sexe de l'intéressé :

- Acte de naissance de l'intéressé(e)
- Certificat médical (avec photo d'identité) justifiant que l'intéressé est bien de sexe masculin ou féminin

Attention, dans tous les cas :

Produire des documents originaux et des copies. Tout dossier incomplet vous sera restitué. La mairie ne fait pas de photocopies.